



# BASSINS

## Extrait du procès-verbal de la séance de Municipalité du 28 janvier 2019 à 18h30

- Décide d'avaliser le morcellement des parcelles (échanges de surfaces égales) N°319, 320, 1051, 1054 et 1112 ;
- Décide d'autoriser l'investissement de 8 compteurs pour les pompes solaires des alpages, ainsi qu'un compteur sur la prise d'eau d'une BH d'un montant de Chf 1'320 ht ;
- Décide de donner son accord pour l'encaissement d'une taxe de décharge dans le cadre de la renaturation des Plattets ;
- Décide de soutenir la Croix-Rouge vaudoise ;
- Décide d'approuver la modification d'implantation de la pompe à chaleur dans le cadre de la transformation du bâtiment sis sur parcelles N°103 & 104, rue de la Couronne 7 ;
- Décide d'approuver le nouveau règlement du personnel .

La Municipalité